Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Note de service

DESTINATAIRES :	Personnel infirmier en centre d'hébergement, SAD et hôpital
EXPÉDITEUR :	Josée Ferland, conseillère-cadre à l'enseignement universitaire, les stages, la recherche et la formation
DATE :	4 septembre 2018
OBJET :	Disponibilité d'une formation accréditée en ligne pour le personnel infirmier appelé à intervenir avec une population bénéficiant de soins palliatifs

Une formation accréditée en ligne intitulée « Approche palliative : lorsque tout reste à faire » est désormais disponible sur la plateforme Mistral de l'OIIQ. Cette formation est destinée à tout le personnel infirmier du CISSS de la Montérégie-Ouest œuvrant auprès de la clientèle en soins palliatifs.

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences, notamment en évaluation et en gestion de la douleur et d'autres symptômes. Elle permet également aux infirmières de se familiariser avec l'approche d'une personne en fin de vie.

Dans la foulée du Programme de développement des compétences en soins palliatifs et de fin de vie des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, il est requis que :

- **l'ensemble des infirmières en centre d'hébergement** ait complété la formation en ligne **d'ici le 31 décembre 2018**.

- **l'ensemble des infirmières** œuvrant auprès de la clientèle en soins palliatifs ait complété la formation en ligne **d'ici le 31 mars 2020**.

Modalités :

1- S'inscrire en ligne et payer le coût de 71,62$ sur la plateforme Mistral de l'OIIQ;

2- Suivre les six chapitres de formation en ligne d'une durée totale de 15 heures à partir de la maison. Les modalités de libération doivent être discutées au préalable avec son gestionnaire;

3- Présenter l'attestation de réussite de la formation à son gestionnaire;

4- Acheminer l'attestation de réussite de la formation par courriel au Service de formation à l'adresse suivante : *formation.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca;*

5- Procéder à la demande de remboursement des frais d'inscription via le compte de dépense WEB.

La formation de 15 heures doit être codée en formation sur le relevé de présence et approuvée par son gestionnaire. Cette formation peut être codée en Formation TS si applicable.

Comme complément à cette formation, nous vous invitons à consulter le profil de compétences des infirmières en soins palliatifs qui a été développé par le MSSS en collaboration avec l'ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

Il constitue un document de référence pour la formation du personnel infirmier en soins palliatifs et de fin de vie.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec madame **Josée Ferland**, conseillère-cadre à l'enseignement universitaire, les stages, la recherche et la formation, par courriel (josee.ferland.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca) ou par téléphone 450 455-6171, poste 70853.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle.

JF